

# OBSERVATOIRE DE LA CONCERTATION SUR LES RISQUES INDUSTRIELS

**RESPONSABLE SCIENTIFIQUE** : MARIE GABRIELLE SURAUD

**LABORATOIRE** : CTPS / LERASS UPS

**CODE** : ICSI – AO – 2003 -04

## RESUME DE LA RECHERCHE

Le présent projet comporte une double dimension : scientifique et institutionnelle.

a) La dimension scientifique consiste en l'élaboration d'un programme de recherches, pluri-équipes et pluri-régional, relatives à la concertation sur les risques industriels. La question est de savoir à quelles conditions les participants à la concertation acceptent de s'inscrire dans un processus favorisant la formation *d'un point de vue partagé*. L'hypothèse adoptée ici est d'affirmer que les conditions de cette acceptation ne dépendent pas des procédures mêmes du débat mais trouvent leurs racines en dehors du dispositif lui-même. Dans cette perspective, il s'agit alors d'analyser l'articulation des différentes formes d'intervention publique de la société civile, que ce soit au sein de l'espace public non institutionnalisé, sous la forme des débats civiques, ou dans les instances de concertation ouvertes à la société civile (tels que les SPPPI ou les CLIC)<sup>1</sup>.

b) La dimension institutionnelle concerne la création d'une structure au sein de l'ICSI. L'objectif de cette structure est de favoriser les échanges entre les chercheurs et les « participants » la concertation (associations, industriels, pouvoirs publics centralisés et décentralisés, organisations syndicales). Il s'agit, d'une part, de mettre à la disposition des participants les résultats des travaux engagés dans ce domaine et, d'autre part, de créer les conditions d'une discussion sur ces résultats en vue de faire émerger une culture de la concertation.

---

<sup>1</sup> SPPPI : Secrétariat Permanent pour la Prévention des Pollutions Industrielles.

CLIC : Commissions Locales d'Information et de Concertation, créées par la loi Bachelot-Narquin.